

Spécifications techniques du référentiel régional d'Occupation du Sol (OCS) de la Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour 2020 (33 - Gironde)

Webinaire – 11/03/2021

www.pigma.org

www.observatoire-nafu.fr

Référentiel régional d'Occupation du Sol (OCS) de la Nouvelle-Aquitaine - par photo-interprétation

Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à grande échelle



En

2020

la région Nouvelle-Aquitaine sera entièrement traitée par l'OCS.

2009
2015



sont les 2 millésimes qui recouvrent la région. D'autres millésimes sont disponibles suivant la localisation.

1-2
mois



de photo-interprétation sont nécessaires par département.



0,1 ha

pour les espaces urbains,

1 ha

pour les espaces Naturels, Agricoles & Forestiers au sujet de l'UMC*.



*Unité Minimale de Collecte

Environ

1.7 M

de polygones constituent la Nouvelle-Aquitaine.

60
postes

de nomenclature hiérarchisés en 4 niveaux dont 3 compatibles avec Corine Land Cover.

Utilité d'une donnée OCS



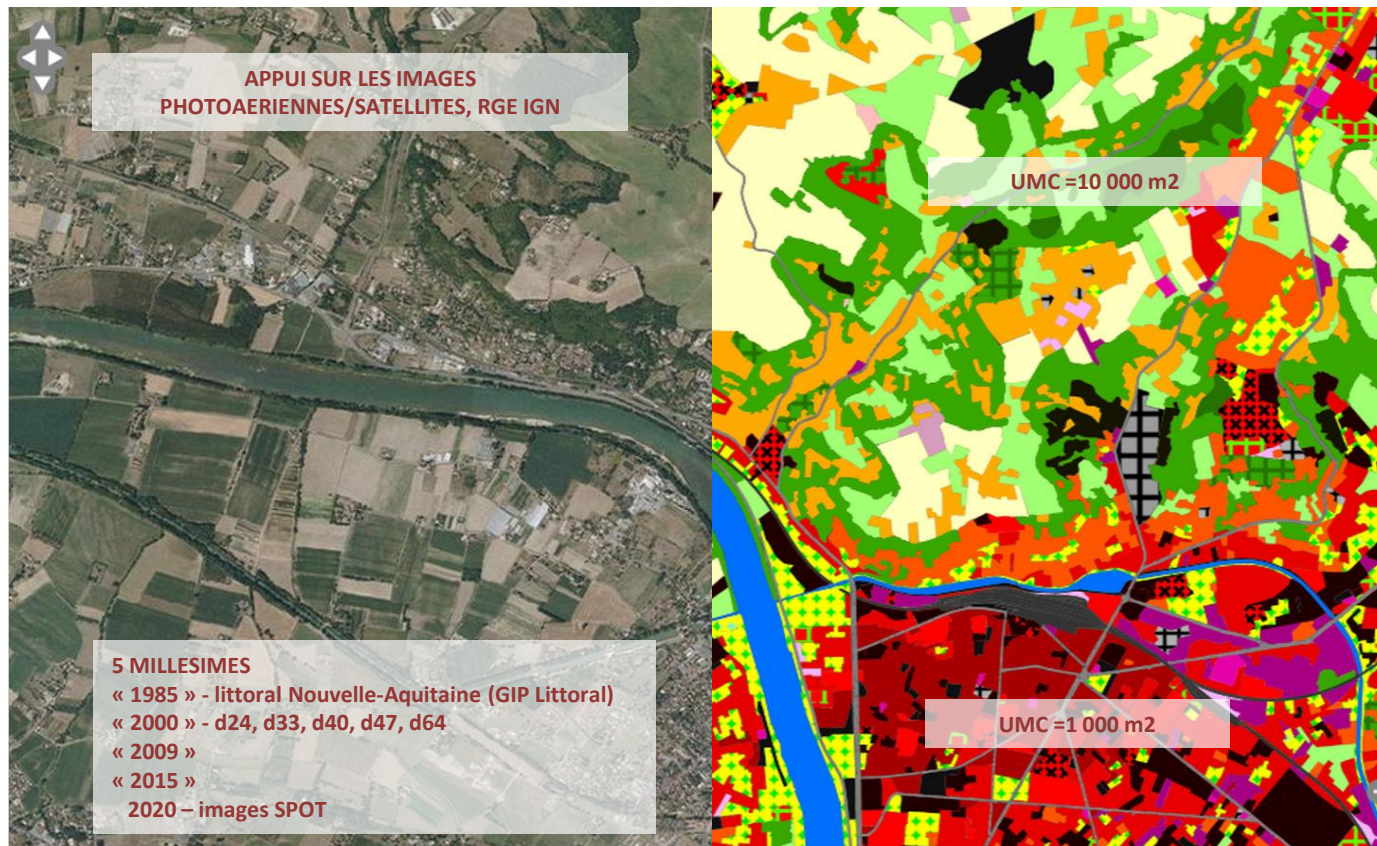
► Observer les mutations

► Evaluer la consommation foncière

Objectifs pour la mise à jour OCS 2020 :

- Continuité de production
- Millésime unique (2020)
- Raccourcir les délais de production
- Un coût raisonnable

Référentiel régional d'Occupation du Sol (OCS) de la Nouvelle-Aquitaine - par photo-interprétation



Territoires agricoles, forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau

Unité Minimale de Collecte : 10 000 m² (1 ha)

Largeur Minimale de Collecte : 7,5 m

Echelle de travail : 1 : 8 000

Echelle de restitution : 1 : 25 000

Territoires artificialisés

Unité Minimale de Collecte : 1 000 m² (0,1 ha)

Largeur Minimale de Collecte : 5 m

Echelle de travail : 1 : 2 000

Echelle de restitution : 1 : 5 000

La même méthode =photo-interprétation
Support => Images satellites SPOT 2020



BD Ortho – images aériennes

Résolution : 50 cm ou plus

Couverture Nouvelle-Aquitaine :

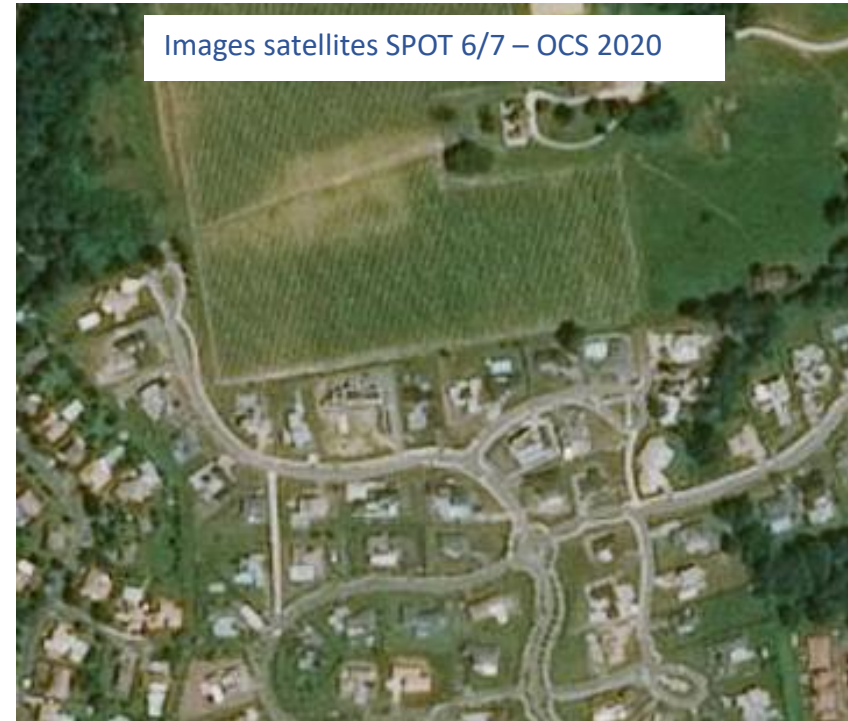
2 ans minimum (PVA par département)

Pléiades – images satellites

Résolution : 70 cm (panchro), 2,8 m (multispectral)

Fauchée (largeur) : 20 km

Capacité disponible : 45 000 km²/par an



SPOT 6/7 – images satellites

Résolution : 1,5 m (panchro), 6 m (multispectral)

Fauchée (largeur) : 60 km

Couverture Nouvelle-Aquitaine : 4-6 mois

La même méthode = photo-interprétation Support => Images satellites SPOT 2020

Images satellites SPOT 6/7 – OCS 2020



SPOT 6/7 – images satellites

Résolution :

1,5 m (panchromatique), 6 m (multispectral)

Fauchée (largeur) : 60 km

Couverture Nouvelle-Aquitaine : 4-6 mois

Spécificités d'utilisation des images satellites et adaptations nécessaires :

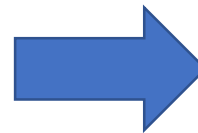
- *Résolution de 1,5 m (SPOT 6/7)*
- *Traitement supplémentaire d'image nécessaire*
- *Photo-interprétation dans les espaces urbains plus complexe (15% - 20% de temps supplémentaire)*

Avantages:

- *Délai court de prise de vue et de livraison pour la Nouvelle-Aquitaine (4-6 mois)*
- *Un seul millésime (2020)*
- *Production de l'OCS régional possible en 1 an*
- *Possibilité d'effectuer les prises de vue pendant la période réduite estivale, printanière (mai-août)*
- *Coût favorable par rapport aux autres solutions*

NOMENCLATURE: 4 niveaux => 64 postes

■ Tissu urbain dense	■ Cultures annuelles
■ Tissu urbain individuel groupé	■ Cultures florales et légumières
■ Tissu urbain dispersé	■ Terres arables irriguées
■ Espace urbain individuel diffus	■ Vignobles
■ Sièges d'exploitations agricoles, batiments agricoles isolés	■ Vergers et petits fruits
■ Habitat touristique spécifique	■ Prairies
■ Habitat collectif haut	■ Surfaces en herbe non agricole
■ Emprises industrielles	■ Espaces agricoles en friche
■ Emprises commerciales	■ Forêts de feuillus
■ Cimetières	■ Forêts de conifères
■ Emprises scolaires et/ou universitaires	■ Forêts mélangées
■ Emprises hospitalières	■ Pelouses et paturages naturels
■ Autres emprises publiques	■ Landes et broussailles
■ Aire d'accueil des gens du voyage	■ Plages, sable
■ Vacant urbain	■ Dunes
■ Axes routiers principaux, espaces associés	■ Roches nues
■ Axes ferroviaires principaux et espaces associés	■ Végétation clairsemée
■ Parkings et principales places publiques	■ Zones incendiées
■ Ports de plaisance	■ Végétation de ceinture des bords des eaux
■ Ecoles de voile	■ Tourbières
■ Ports de commerce	■ Schorre
■ Autres ports	■ Espaces endigués ou polders
■ Aéroports et aérodromes	■ Vasières et bancs de sable sans végétation
■ Carrières	■ Herbiers marins à plantes vasculaires
■ Décharges	■ Cours et voies d'eau
■ Chantiers	■ Plans d'eau naturels
■ Espaces verts urbains et périurbains publics ou privés	■ Plans d'eau artificiels
■ Jardins ouvriers	■ Estuaires
■ Campings, caravanings	■ Mers et océans
■ Golfs	
■ Stades, équipements sportifs et équipements de loisir	



3 niveaux basés sur Corine Land Cover

Niveau 4 propre à l'OCS

Nomenclature du Référentiel aquitain d'occupation du sol			
CLC N3		Nomenclature N4 proposée	
1. TERRITOIRES ARTIFICIALISEES	1.1. Zones urbanisées	1.1.1. Tissu urbain continu	1.1.1.1. Tissu urbain dense
			1.1.1.2. Tissu urbain individuel groupé
			1.1.2.1. Tissu urbain dispersé
		1.1.2. Tissu urbain discontinu	1.1.2.2. Espace urbain individuel diffus
			1.1.2.3. Sièges d'exploitations agricoles et bâtiments agricoles isolés
			1.1.2.4. Habitat touristique spécifique
	1.2. Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	1.2.1. Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	1.1.2.5. Habitat collectif haut
			1.2.1.1. Emprises industrielles
			1.2.1.2. Emprises commerciales
		1.2.2. Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	1.2.1.3. Cimetières
			1.2.1.4. Emprises scolaires et/ou universitaires
			1.2.1.5. Emprises hospitalières
1.2.3. Zones portuaires	1.2.1.6. Autres emprises publiques : stations d'épurations, casernes, cités administratives, écluses	1.2.1.7. Aire d'accueil des gens du voyage	
		1.2.1.8. Vacant urbain	
		1.2.2.1. Axes routiers principaux et espaces associés	
		1.2.2.2. Axes ferroviaires principaux et espaces associés	
		1.2.2.3. Parkings et principales places publiques	
		1.2.3.1. Ports de plaisance	
		1.2.3.2. Ecoles de voile	
		1.2.3.3. Port de commerce	
		1.2.3.4. Autres ports : port à sec, port de pêche...	

➤ Création de nouvelles classes

- 1219 - *Espaces des installations photovoltaïques au sol*
- 4211 – *Vasières*
- 4213 - *Autres milieux sableux ou sablo-vaseux*
- 4220 - *Estran rocheux*

➤ Ajustements de la structure de la nomenclature, des codes et des libellés (exemples)

- *La notion « Zones humides » remplacé par « Milieux humides »*
- *Classe 2320 Surfaces en herbe non agricoles (dont bandes enherbées) devient 1224 Espaces végétalisés connexes à la voirie*
- *Classe 4212 Espaces endigués ou polders devient 4300 Marais rétro-littoraux endigués*
- *Autres ajustements d'intitulés et de codes...*

Données de référence :

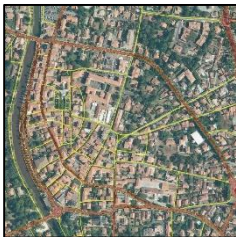
SPOT 6/7 2020 (DINAMIS)
-panchromatique, multispectrale



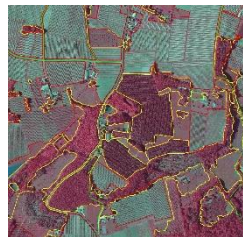
SPOT 6/7 2020 (DINAMIS)
-infrarouge



BD TOPO® (IGN)



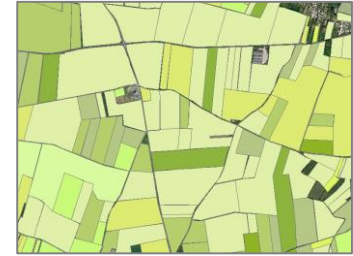
Thème routes et voie ferrée



Thème végétation

Données exogènes :

RPG® 2019
(ASP,IGN)



Fichiers fonciers
2019/2020 (DGALN)



BD ORTHO® 50 cm
2017, 2018 (IGN)



Autre ...



OSM

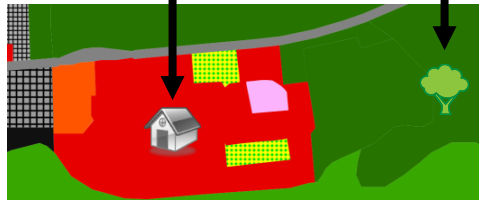


Google – Street View

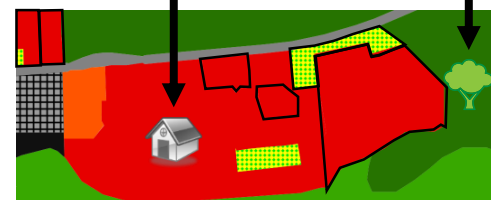
Couche « multi-date » des millésimes existant « 2000 », « 2009 », « 2015 »




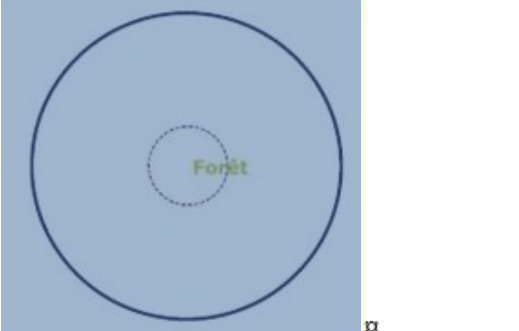
Ajout d'un autre millésime par le suivi des évolution 2020

OCS
« 2015 »



OCS
2020



Cas possibles ^α	Résultat après agrégation ^α
	
<p>L'entité Lande est trop petite pour être cartographiée. Elle est située entre deux entités de thèmes différents.^α</p>	<p>Les entités liées aux espaces naturels ont été agrégées, ainsi lande est intégré à forêt.^α</p>
	
<p>L'entité Maison est trop petite pour être cartographiée.^α</p>	<p>Etant située au cœur d'une entité de thème différent, l'entité la plus petite est agrégée à celle qui l'englobe. Ce résultat vaut pour n'importe quelle entité.[¶]</p>

► Plusieurs étapes de vérification

*Prestataire de
l'OCS - SIRS*

*GIP ATGeRi +
Acteurs locaux*

*GIP ATGeRi +
SIRS*

*GIP ATGeRi +
SIRS*

Vérification
technique +
thématique

Vérification
thématique

Reprise des
corrections
éventuelles

Maintenance
de 12 mois

*Livraison de la
version bêta*

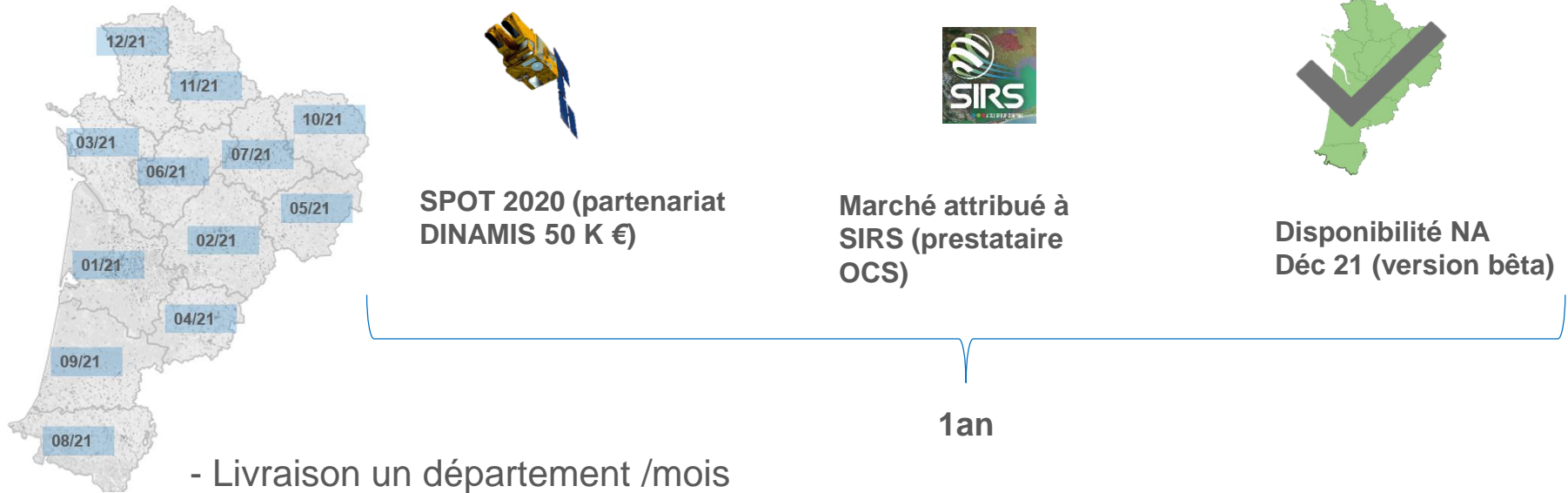
*Livraison de la
version finalisée*

téléchargeable via PIGMA pour ces partenaires (pour effectuer un recettage de la version bêta de l'OCS 2020)

téléchargeable par tous via un formulaire (site NAFU, fiche de métadonnées)

Précautions d'usage de la version bêta des données d'OCS 2020 :

- La version bêta est une version non définitive et elle est diffusée pour permettre aux territoires d'effectuer un recettage et pour apprécier en interne les premiers résultats (en attendant la version finalisée).
- Il n'est pas possible de se servir des données en version bêta pour élaborer des études ou des analyses et les communiquer en externe.



► En Gironde

Février 2021

Le 11 mars 2021

Fin le 25 avril 2021

Mai 2021

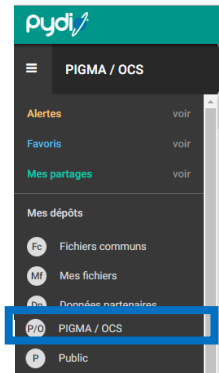
Livraison des données (version bêta)

Réunion d'information départementale

Vérifications des données avec des acteurs locaux

Disponibilité des données (version finalisée)

- 1) Être partenaire PIGMA (login, mot de passe)
- 2) Se connecter sur le FTP de PIGMA (entrepôt dédié à la version bêta de l'OCS 2020)



- 3) Télécharger le fichier zip : couches SIG (shapefile) – une couche par millésime + couche multi-date + couche des évolutions

-métadonnées (PDF)

Catalogue de métadonnées



[Fiche de métadonnées dédiée à l'OCS 2020 \(version bêta\)](#)

Autres outils dédiés à l'OCS 2020



Visualiseur cartographique



[Visionneuse dédiée à la vérification de l'OCS 2020](#)

- login, mot de passe (cf. le guide de recettage)

Merci pour votre participation

PIGMA GIP ATGeRi

6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 57 85 40 42

www.pigma.org



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET GESTION DES RISQUES

Lorenzo Barrail
lorenzo.barrail@gipatgeri.fr

Martin Blazek
martin.blazek@gipatgeri.fr

Anne Sagot-Duvaouroux
Anne.sagot-duvaouroux@gipatgeri.fr